

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	37 (1908)
Heft:	8
Rubrik:	La grammaire et l'instituteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La motion a été prise en considération. Espérons qu'elle ne sera pas un coup d'épée dans l'eau, comme l'a dit M. le conseiller Python, mais que, dans le courant de cette année, nous verrons le Conseil fédéral s'occuper sérieusement de préparer la solution de cette importante question. L'école populaire de la Suisse est au premier rang parmi les Etats de l'Europe. C'est dire que les cantons et les communes ont fait et font bravement tout leur devoir. La Confédération ne voudra pas manquer de faire le sien.

Fribourg. — Mardi 7 avril, MM. les Inspecteurs scolaires du canton avaient leur conférence-examen, à l'école des garçons de Grolley. M. l'inspecteur Perriard a dirigé les examens, que ses collègues ont suivis avec un vif intérêt. Les résultats ont été déclarés excellents.

Après les examens un dîner fut offert généreusement à MM. les Inspecteurs, par le conseil communal.

L'après-midi a été consacré par MM. les Inspecteurs à la critique des examens et à la discussion de différentes questions intéressant la bonne marche des écoles.

Tessin. — Le Grand Conseil a voté la nouvelle loi scolaire par 42 voix contre 29.

LA GRAMMAIRE ET L'INSTITUTEUR

L'instituteur, rangeant sa bibliothèque, retrouve sa vieille grammaire qu'il n'a revue depuis longtemps.

LA GRAMMAIRE

*Je me morfonds ici ! Grammaire infortunée !
En ce sombre réduit tu m'as abandonnée !
Ingrat ! Que t'ai-je fait ? Quel crime ai-je commis,
Depuis les jours lointains où nous étions amis ?*

L'INSTITUTEUR

*Ne gronde pas si haut ! Tu sais combien je t'aime !
Ne fus-tu pas toujours la moitié de moi-même...*

LA GRAMMAIRE

*Mais s'il en est ainsi, veux-tu me raconter
Pour quel grave motif j'ai pu démeriter ?*

L'INSTITUTEUR

*Mon Dieu ! c'est long, bien long... Je vais te satisfaire,
En deux mots tu seras au courant de l'affaire.
Te souviens-tu des jours pour toi si glorieux
Où reine tu trônais, sans contrôle, en tous lieux ?
Chaque jour nous devions réciter une page,
Qu'on apprenait par cœur, pris d'un vaillant courage...
Quelques-uns comprenaient, mais par contre combien
Comme certain dindon ne voyaient pas très bien.
Tantôt l'on répétait en commune cadence
Règles, exceptions, sans trop d'intelligence ;
Tantôt, crainte du bruit, d'un ton trainard et doux
L'on redisait, bijoux, genoux, cailloux et poux...
Plus loin c'était le verbe et puis ce participe
Que maint pauvre régent craignait plus que la grippe.
Chaque école, au village, avait une façon
D'assassiner un verbe ainsi qu'une chanson !...
C'était l'époque chère où la vieille routine
Surchauffait la mémoire ainsi qu'une machine...
On voulut en finir en laissant de côté
Le puéril fatras qu'on avait trop côté...
Des ordres de haut lieu t'ont banni de l'école ;
Malgré les « si », les « mais », l'on supprima ton rôle !*

LA GRAMMAIRE

*Tout ceci me confond ! Quels faits vraiment bizarres !
L'Europe aurait encor sous les coups des Barbares
Succombé comme aux temps des Goths et des Alains,
Pour méconnaître ainsi mes mérites certains ?*

L'INSTITUTEUR

*Oh ! non, rassure-toi ! D'une époque bénie
Nous cherissons, en paix, la féconde harmonie.
Le vaisseau de l'Etat, dans l'ordre, le progrès
Voit un vent de bonheur caresser les agrès ;
Notre Suisse aujourd'hui dans sa marche assurée
Prise d'un noble orgueil voit sa place admirée...*

LA GRAMMAIRE

*Très bien ! Alors pourquoi contre moi s'acharner,
Oublier qui je suis, enfin me baillonner ?
Est-ce la faute au vin si l'on voit un ivrogne
Promener sans remords sa rubiconde trogne,
Ou si le vacherin devient pour un goulu*

*La cause d'un trépas que lui-même a voulu ?
Si des maîtres jadis, abusant de la lettre,
N'ont saisi mon esprit si facile à transmettre,
En suis-je responsable et pour cela faut-il
Me rejeter comme on rejette un vieil outil ?*

L'INSTITUTEUR

*Un livre te remplace et c'est le Livre unique
Qu'adopta le nouveau courant pédagogique.
Il comprend en lui seul les manuels anciens
Que feuilletaient jadis les futurs citoyens.*

LA GRAMMAIRE

*J'entends, mais la tâche du maître plus ardue
A de beaux résultats, sans doute, contribue ?*

L'INSTITUTEUR

*Comprenant la méthode un instituteur peut,
Sans grammaire, enseigner le français, s'il le veut.
L'expérience est là : de nombreuses écoles
Prouvent par des progrès le vrai de mes paroles.*

LA GRAMMAIRE

*Deux chemins opposés peuvent également
Conduire au même but d'après mon jugement.
L'un, sans secousse, uni, suivant la droite ligne
Au marcheur indécis lui-même se désigne.
Seul le flâneur oisif, en fortuné mortel
Choisira le sentier le moins rationnel.
En fait d'enseignement pour inculquer les langues,
Malgré vos procédés et toutes les harangues,
Je suis le chemin droit, l'alpha et l'oméga
Accepté de Lisbonne aux rives du Volga...*

(S'animant.)

*Et que m'importe enfin qu'un pays minuscule
Me bannisse de sa pédagogue férule,
J'ai vécu, je vivrai ! Depuis que l'on écrit
Les sages de tous lieux ont goûté mon esprit.
J'ose même avancer que je suis au langage
Ce que l'accord constant est dans le mariage...
Des siècles de faveur, à travers tous les temps,
Me font aimer, ainsi qu'à mon premier printemps...
L'oubli momentané qui chez vous se déclare*

*Au triomphe prochain doucement me prépare...
L'on ne vainc aisément l'immense opinion
Que guident le bon sens et la saine raison.*

L'INSTITUTEUR

*N'élève pas le ton ! On pourrait nous surprendre ;
Trop parler nuit souvent : tu dois bien me comprendre...*

LA GRAMMAIRE

*Alors pourquoi prôner votre liberté sainte :
N'es-tus pas Suisse enfin ? Pourquoi cette contrainte ?*

L'INSTITUTEUR

*Je sais, tu parles d'or ! Mais pourtant, mais pourtant...
Je crains pour ton discours, bien que j'en sois content !*

J. MICHEL.

CONFÉRENCE DU I^{ER} ARRONDISSEMENT

Les instituteurs et institutrices du I^{er} arrondissement sont convoqués en conférence générale, à Domdidier, le lundi 4 mai, à 8 heures précises du matin.

TRACTANDA :

1. Protocole ; compte rendu comparatif des examens 1908 et programme interprété de la nouvelle année scolaire.
2. Résultats statistiques obtenus dans les cours de perfectionnement.
3. Directions pratiques sur la correction des différents exercices.
4. Discussion sur le sujet à l'étude : « L'action de l'école dans la lutte contre la tuberculose ».
5. Glânures pédagogiques, selon rapport de M. Brasey, Alfred, instituteur, à Font.
6. Questions diverses.

N.-B. — Les membres du corps enseignant de la Broye sont avisés qu'ils ne recevront aucune autre convocation à la conférence annoncée ci-dessus, à laquelle ils sont tenus d'assister.

Estavayer, le 5 avril 1908.

BARBEY, F., inspect.

